
Insertion

Avec le Chênelet, vive l'éco-insertion !

mars 2011

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Développement durable
- Inclusion
- Habitat
- Accès à l'emploi

Département

Pas-de-Calais (62)

Porteur(s) de l'action

Association Chênelet

Objectif(s) et bref descriptif

Face à la double nécessité de favoriser l'insertion de personnes en difficulté et de développer un habitat écologique et sain pour tous, le Chênelet apporte une réponse globale à travers la mise en oeuvre de chantiers d'insertion relatifs à l'éco-construction. L'objectif est de déployer une action aux bénéfices tant écologiques que solidaires, en diffusant des compétences et des savoir-faire en faveur de l'emploi et du logement des personnes les plus fragilisées.



Origine(s)

Dans les années 1980, un groupe d'une quinzaine de personnes se constitue en communauté catholique avec le but d'accueillir des personnes cumulant plusieurs types de difficultés d'insertion. Très vite, il apparaît que, au-delà de l'accueil, c'est un projet adapté qui pourrait permettre à chacune de ces personnes de retrouver des perspectives d'avenir. Dès lors, plusieurs expériences sont menées pour tenter de concilier de manière efficace le développement d'activités entrepreneuriales et l'insertion sociale de personnes fragilisées.

Après plusieurs expériences et, notamment, le développement de chantiers écologiques, la Société Coopérative de Production (SCoP) Scierie Palette du Littoral (SPL) est créée en 1995. Tout en accueillant des salariés en insertion, SPL est une entreprise qui abrite plusieurs activités parmi lesquelles la fabrication de palettes non standard. Avec un développement important lié à un segment de marché non concurrentiel et à une logique de flux tendus, SPL devient la structure sur laquelle la communauté s'appuie pour créer des emplois et diffuser des compétences.

En 2002, l'association le Chênelet est créée afin d'animer des ateliers d'insertion, dans un premier temps autour de la production de légumes biologiques en s'inscrivant dans le Réseau Cocagne, puis autour de la scierie et de la fabrication de blocs terre crue pour la construction de logements. Cette nouvelle entité complète les possibilités offertes par SPL et donne la possibilité de mettre en place pour chacune des personnes accompagnées un parcours d'insertion progressif et adapté.

Le cheminement de Chênelet est à la fois économique, solidaire et écologique : dans le cadre du travail de matériaux tels que le bois, une réflexion globale est menée sur l'exclusion qui est souvent financière, mais aussi écologique et sanitaire. Les personnes exclues durablement du marché de l'emploi n'ont généralement pas accès à un logement écologiquement performant. Par la fabrication de matériaux, la conception de montages immobiliers innovants et la mise en chantier de logements écologiques et à coûts maîtrisés, le Chênelet impulse une démarche globale d'insertion dans une logique de développement durable.

Description détaillée

En s'appuyant sur ses différentes structures, Chênelet déploie son action d'insertion avec une vision qui se veut globale. Dans une perspective à la fois économique, sociale et environnementale, la démarche proposée s'attèle à la fois à la question de l'emploi, du logement et de la qualité de vie. Enfin, tout en s'inscrivant historiquement dans le territoire littoral du Pas-de-Calais, le groupe Chênelet cherche à structurer progressivement un réseau de l'éco-construction solidaire en France.

Une palette d'activités et de structures pour un parcours d'insertion solide

Afin de s'adapter aux ressources et aux difficultés des personnes et de leur permettre d'évoluer à travers un parcours personnalisé, plusieurs activités sont développées au sein de l'association Chênelet. Le maraîchage biologique est généralement la première activité proposée aux personnes démarrant le parcours d'insertion. Dans les jardins, ces personnes (ré)apprennent un certain nombre

de bases du travail en entreprise, tout en commençant à construire leur projet professionnel. D'autres activités, comme la fabrication de briques écologiques en terre comprimée ou la transformation du bois, permettent de glisser petit à petit vers l'acquisition de savoir-faire plus pointus (utilisation d'outils par exemple) et de savoirs et savoir-être adaptés à la réalité d'une entreprise traditionnelle (concentration, travail en équipe, notion de client...).

Les activités de scierie et de travail du bois permettent de faire le lien avec l'entreprise Scierie Palette du Littoral, au sein de laquelle le parcours en insertion peut se prolonger. Il s'agit d'une étape très proche de l'emploi traditionnel, puisque le volume d'activités et les exigences qui en découlent sont ceux d'une entreprise industrielle pleinement inscrite dans les circuits économiques « normaux ».

Bénéficiant à la fois de l'appui d'encadrants techniques spécialisés, d'encadrants socio-professionnels et de l'ingénierie émanant des différentes structures de Chênelet, les salariés en insertion sont accompagnés dans leur parcours à travers différents outils. Formations, coaching et actions de valorisation personnelle, mais aussi contrat d'accueil et livret d'acquisition socio-professionnelle : ces outils d'accompagnement sont destinés à valoriser en premier lieu le développement d'une certaine autonomie dans le parcours, ce qui passe par le renforcement des compétences, de la confiance en soi et de la capacité à s'auto-évaluer.

Une approche économique, écologique et solidaire de la construction

Parmi les différentes activités entreprises au Chênelet, l'éco-construction est particulièrement représentative de l'ambition forte qui est portée en matière de développement durable. Les constats de départ ayant mené à la structuration de cette activité s'appuient en effet sur des considérations qui sont tout à la fois écologiques, économiques et sociales :

- Le nombre de logements sociaux est insuffisant et ces derniers sont souvent de mauvaise qualité avec, en corollaire, des charges élevées.
- Le secteur du bâtiment subit une pénurie de main d'oeuvre et la filière de l'habitat écologique peine à se structurer.
- Les logements écologiques et performants sur le plan de l'énergie, encore peu nombreux, coûtent cher et sont de ce fait essentiellement réservés à des personnes à haut niveau de vie.

L'idée de développer une filière de l'éco-construction à coûts maîtrisés vise donc à apporter une réponse à ces différents enjeux en associant les personnes les plus en difficulté aux différents stades de la chaîne : au niveau de l'offre, dans la fabrication des matériaux et la construction, et au niveau de la demande, dans l'accès à un logement esthétique, confortable et au fonctionnement économique. L'action en faveur de l'insertion se situe donc tant au niveau de la qualification dans un secteur d'activité d'avenir que dans l'accès à des conditions de vie meilleures par le logement.

Pour permettre de concilier des prix de revient raisonnables et la qualité et le confort des logements, des matériaux issus du territoire local et des process à moindres coûts sont favorisés, comme le bloc terre crue (bloc de terre comprimée, non cuite, constituée d'un mélange d'argile et de sable, à partir d'un sous-produit d'argile issu des carrières du Boulonnais) qui constitue notamment un très bon isolant thermique et acoustique. Tandis que l'entreprise SPL est le constructeur, une autre structure du groupe, la SCI Chênelet Habitat, assure le portage juridique et financier des opérations immobilières, en lien avec le bailleur local. Le choix du site tend à privilégier une certaine mixité dans le type de logement social, entre la location et l'accession à la propriété.

Lorsque c'est possible, un partenariat se noue avec les futurs habitants des maisons, qui peuvent ainsi participer aux choix concernant l'aménagement et la disposition des lieux en fonction du contexte local et de leurs besoins. Pour la construction de logements à Saint-Denis, un groupe d'une vingtaine de personnes a été ainsi constitué afin de favoriser, pour les futures familles occupantes des logements et, au-delà, pour les habitants du quartier, une appropriation des enjeux de la construction écologique et des usages qui en découlent (récupération des eaux de pluie, utilisation du poêle de masse pour le chauffage...). L'arrivée de logements de qualité dans le quartier et la sensibilisation associée sont ainsi l'occasion de renforcer les liens de proximité.

De l'expérimentation à la diffusion : la construction d'un réseau de l'éco-construction solidaire en France

Toujours dans une approche de développement durable visant à concilier l'attention aux particularités des individus et des territoires locaux et le renforcement des équilibres économiques, sociaux et environnementaux à une échelle plus globale, un réseau dénommé « Chênelet Construction » cherche depuis 2008 à se structurer pour appuyer le développement d'une éco-construction solidaire en France.

Ce réseau réunit des structures de l'économie sociale et solidaire impliquées depuis de nombreuses années dans des démarches d'insertion et intervenant sur les questions de l'écologie appliquée. Le but du réseau est de permettre la recherche et la diffusion de connaissances nécessaires au développement du logement social ou à vocation collective en éco-construction. Cela passe par l'accompagnement des décideurs (bailleurs et élus), à travers une assistance sur le montage juridique, financier et/ou technique, par le renforcement des compétences des membres du réseau, par la qualification des opérateurs techniques et d'insertion, et par la réalisation de programmes de recherche et développement visant à l'émergence de réponses innovantes aux enjeux urbains et sociaux.

Tout en diffusant la réflexion, l'expérimentation et la mise en oeuvre de l'éco-construction en France voire au-delà (Belgique), ce réseau vise aussi à explorer en continu des voies nouvelles. Cela se traduit par des recherches sur les éco-matériaux, avec par exemple un travail mené sur les agro-matériaux comme le chanvre et la paille. Il s'agit également de tenter d'appliquer les critères écologiques et sociaux au contexte de la rénovation des logements. Dans la mesure où le stock existant de logements sociaux constitue un parc important et à qualité écologique généralement moindre, l'implication des acteurs de la rénovation dans le réseau est une piste déterminante pour passer du stade d'expérimentation à celui de la diffusion effective.

Bilan

Insertion par l'emploi

- Association le Chênelet : 44 postes en insertion, dont 14 dans l'activité de fabrication des éco-matériaux (autres activités : maraîchage biologique, cuisine, forêt).
- SCoP Scierie Palette du Littoral : 140 postes en insertion, dans les activités d'éco-construction, de construction de palettes, de transport et de scierie.
- Dans ces deux structures : un taux de sortie de 50% vers un emploi ou une formation

qualifiante.

Insertion par le logement et développement de l'éco-construction solidaire

- Réalisation achevée de 10 logements sociaux à charges maîtrisées sous la forme de maisons en bois massif : 4 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et 6 à Loos en Gohelle (Pas-de-Calais).
- Coûts de fonctionnement pour les maisons de Loos en Gohelle estimés à 550 euros par an (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, auxiliaires, éclairage).
- Emission d'équivalent carbone par mètre carré habitable estimée à 50 kg, contre 119 kg pour une maison traditionnelle « béton ».
- Structuration d'un réseau de l'éco-construction solidaire en France et en Belgique :
 - Sensibilisation de plus de 300 personnes entre 2008 et 2009 (exemples : Fondation d'Auteuil, Communauté d'Agglomération du Douaisis, élus de la région Centre, Délégué Interministériel au logement...) à travers des visites des maisons pilotes sur le site du Chênelet.
 - Réalisation de nombreuses formations.
 - Lancement expérimental de plusieurs gammes de maisons.
 - Réalisation d'un livret de recommandations pour les usagers des maisons éco-construites.

Partenaire(s)

Commission Européenne (Fonds social européen et Interreg IV)

Région Nord-Pas-de-Calais

Département du Pas-de-Calais

DiRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), unité territoriale du Pas-de-Calais

ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

Caisse des Dépôts et Consignations

Fondation de France

Fondation Environnement Veolia

Fondation Auchan pour la jeunesse

Association Ashoka

SA Habitat 62/59

Moyens

Association le Chênelet : 9 encadrants et 44 personnes en insertion.

SCoP Scierie Palette du Littoral (SPL) : 192 salariés, dont 140 personnes en insertion.

Pour la réalisation de 6 maisons sociales écologiques (exemple de l'opération menée à Loos en Gohelle) : environ 6 500 heures de travail, soit 4 ETP (préfabrication et chantier).

Contact

Charvet Anne-Gaëlle

Encadrante technique

Association Chênelet

Adresse : 28 rue de Moyecques
62250
Landrethun Le Nord
France

Tél. : 03 21 10 51 16

Courriel : agcharvet@chenelet.org

Site web : chenelet.org/